

COMPTE-RENDU COMITÉ DE DIRECTION DU MERCREDI 14 JUIN 2023

Office de Tourisme Rumilly - Albanais

Le Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme Rumilly - Albanais, dûment convoqué par courrier électronique le 7/06/2023, s'est réuni le 14/06/2023 dans les locaux de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, sis 3 place de la Manufacture, 74150 Rumilly.

Membres du Comité de Direction présents (dont 8 votants) :

M. Philippe CAMUS, Mme Fanny DUMAINE, M. Jean-Philippe JOUBERT, Mme Catherine LANSARD, M. Christophe LERAY, Mme Françoise PAILLE, Mme Marie STABLEAUX, M. Eddie TURK-SAVIGNY (Président).

Membres du Comité de Direction excusés ou absents :

Mme Chloé AIGON, M. Sylvain BISTON, M. Denis BLANC, Mme Marilyn BLANC, M. Jean-Michel BLOCMAN, Mme Manon BOUKILI, M. Éric CHASSAGNE, M. Christian DULAC, M. Jean-Pierre FAVRE, M. Pascal GRILLET, M. Christian HEISON, Mme Léa JOURDAIN, Mme Estelle JUGE, M. Jean-Pierre LACOMBE, Mme Eve MAROT, M. Miguel MONTEIRO-BRAZ, Mme Myriam MOUMEN, M. Jean-François PERISSOUD, M. Alain PERRIER, Mme Nathalie REVILLARD, M. David TOUZET, Mme Isabelle VENDRASCO.

Autres présents :

Mme Marlène JACQUET (directrice)

18h30 : Début de séance

Le Président de l'Office de Tourisme accueille les membres du Comité de Direction.

1. Approbation du Compte-rendu de séance du 26/04/2023
2. Tarifs partenariats : proposition de réduction aux partenaires du secteur Haut-Rhône Tourisme [projet de délibération n°166-2023]

Le Président propose d'accorder une réduction de 50% sur le tarif des partenariats aux partenaires extérieurs ayant déjà acquitté leur cotisation auprès de leur Office de Tourisme de référence. Cette réduction de 50% ne concerne que les partenaires dont le siège social est situé sur le territoire de Haut-Rhône Tourisme.

Les acteurs touristiques de Rumilly-Albanais, partenaires de l'Office de Tourisme Rumilly-Albanais, pourront bénéficier en réciprocité du même type de réduction auprès de Haut-Rhône Tourisme.

Les objectifs de cette démarche sont les suivants :

- Poursuivre la collaboration avec Haut-Rhône Tourisme, initiée dans le cadre du plan de relance « Rendez-vous en terre (mé)connue »
- Encourager les partenariats sur les deux destinations
- Faire un geste commercial en faveur des partenaires des deux destinations

Il est également proposé que cette réduction soit reconduite tacitement afin d'éviter au Comité de Direction de devoir délibérer sur cette question chaque année. Cela n'empêchera pas le Comité de Direction de débattre chaque saison de cette démarche, et de pouvoir en modifier les conditions.

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

PROPOSE d'appliquer une réduction de 50% sur le tarif des partenariats (hors options Encart premium et Activité supplémentaire) pour les partenaires extérieurs ayant déjà acquitté leur cotisation auprès de leur Office de Tourisme de référence Haut-Rhône Tourisme.

3. Saison estivale : actualités, communication

Arrivée de Catherine Salardon en renfort pour la saison, en CDD à temps plein, du 20/06/2023 au 2/09/2023. Ses missions principales seront l'accueil dans la structure et la tenue de l'accueil mobile, notamment sur les sites suivants : base de loisirs Rumilly, marché de Rumilly, Château de Montrottier, Jardins Secrets et Camping Les Charmilles.

Un plan de communication, spécifique à la destination Rumilly-Albanais, est prévu cet été avec la diffusion de campagnes payantes sur les réseaux sociaux, l'envoi d'une newsletter hebdomadaire et la réalisation d'un programme d'animations à la semaine. Les médias seront également ciblés : presse locale (dont un nouveau partenariat cette année avec l'Essor Savoyard) et radios locales (chroniques sur Radio FMR, interview en projet sur France Bleu). A noter également la diffusion d'une communication touristique cet été via les planimètres de la Ville de Rumilly gracieusement mis à disposition du 2 au 16 août.

Les projets en cours concernent la photothèque et la vidéothèque de l'Office de Tourisme. Des prises de vue seront programmées cette saison avec des professionnels afin de développer et moderniser les supports de communication.

4. Événementiel : actualités

L'organisation du Village de la bière avance, avec de nombreux exposants prévus :

- 8 brasseurs
- Une quinzaine d'artistes et artisans

- 8 stands de restauration (contre 5 en 2022)
- 2 concerts en partenariat avec le Comité des fêtes de Rumilly.

La communication monte en puissance, notamment sur les réseaux sociaux avec la création de l'événement Facebook. En plus des affiches, flyers et banderoles habituels, l'Office de Tourisme bénéficie cette année des planimètres de la Ville à partir du 12 juillet. Un spot radio sera également diffusé sur Radio FMR.

Une problématique est rencontrée actuellement par la Directrice pour l'implantation éventuelle d'un poste de secours. Une seule association est disponible à la date de l'événement, dont le devis est trois fois plus cher que celui de l'an dernier. Une somme conséquente qui aurait un impact considérable sur le budget dédié à l'événement. Des recherches sont en cours pour connaître les obligations d'un tel dispositif sur l'événement (contact Préfecture).

A noter : le comité des fêtes de Rumilly prend en charge 2 concerts à partir de 20h. L'OT est à la recherche de groupes ou musiciens pour le créneau 18h-20h afin de créer une ambiance musicale sur l'ensemble de l'événement.

Au titre des échanges : les membres du Comité de Direction proposent à la Directrice de se rapprocher des jeunes ayant participé au concours inter-collèges « Rum Talent » à Rumilly (dans le cadre de la semaine de la jeunesse, contact Jean Vidal à la Mairie de Rumilly) ou de contacter Radio FMR pour leur demander d'animer une émission en direct depuis le Village de la bière sur ce créneau 18h-20h.

Une inauguration officielle de l'événement sera certainement prévue vers 15h45. Les membres du Comité de Direction recevront prochainement une invitation.

La Directrice fait également un appel à bénévoles au sein des membres du Comité de Direction pour la mise en place le samedi 22/07 matin et pour le rangement après 23h.

5. Rencontres partenaires 2023

Après avoir présenté l'historique des Rencontres partenaires dont la dernière édition a eu lieu en 2019, et résumé les derniers échanges à ce sujet, Marlène Jacquet insiste sur le caractère convivial que doit revêtir cet événement, privilégiant les échanges et la rencontre entre professionnels.

Les prochaines Rencontres auront lieu à l'automne 2023, avant les vacances de la Toussaint. Le lieu reste à définir selon les disponibilités et tarifs, parmi les lieux cités : Château de Morgex, La Médicée, un restaurant du territoire ou Le Plectrum. Concernant le contenu de la soirée, un seul mot d'ordre : la convivialité ! Il pourra être fait une présentation synthétique par l'OT (bilan de saison, lancement des partenariats) et pour privilégier les échanges entre acteurs du territoire, la Directrice suggère cette année de proposer des jeux (ex : quizz sur la destination, tests à l'aveugle de dégustation de produits locaux...).

6. Questions diverses

Taxe de séjour :

Environ 25 hébergeurs sont inscrits à ce jour sur le portail déclaratif de la Taxe de séjour (hors plateformes Airbnb, Gîtes de France...). La première période de déclaration étant close (du 01/01 au 30/04), elle fait ressortir un montant de taxe de séjour de 5286€ pour le 1^{er} trimestre,

cette somme provenant essentiellement des hôtels. A noter que certains règlements sont encore en attente.

Les plateformes verseront quant à elles directement les taxes collectées à la collectivité.

Comme annoncé lors du précédent Codir, la Directrice a proposé aux Mairies du territoire de communiquer sur la Taxe de séjour via leur bulletin municipal et/ou site Internet. La Communauté de Communes a intégré une note sur sa revue estivale.

Il est important de souligner que la mise en route de la Taxe de séjour a demandé beaucoup de travail à l'équipe en ce début d'année (formation au logiciel, nombreux échanges avec les hébergeurs, relances déclarations/paiements...).

Visites Pro :

3 « visites Pro » ont été programmées ce printemps à l'attention des partenaires et membres du Comité de Direction. Faible participation : 11 inscrits pour la brasserie Veyrat, 6 à l'orpaillage et 4 à la ferme Les Paturettes.

Cette faible participation est-elle due aux créneaux proposés en semaine ? A la période chargée pour de nombreux acteurs ? D'autres périodes ou créneaux pourront être testés à l'avenir.

Topo-fiches randonnée pédestre :

Les stocks de topo-fiches arrivant à épuisement, Marlène JACQUET propose une réflexion globale sur les supports de valorisation des sentiers de randonnées, en s'interrogeant sur les supports papier, numériques, les attentes des pratiquants, gratuité/payant, etc.

Marlène JACQUET travaille actuellement sur ce dossier en partenariat avec Kenny CEROU, responsable sentiers à la Communauté de Communes. L'objectif étant de proposer de nouveaux supports en 2023 ou 2024.

Élections Innovation & Développement Tourisme :

Eddie TURK-SAVIGNY a été élu au Conseil d'Administration de l'association « Innovation & Développement Tourisme 74 ». Le Conseil d'Administration est composé de 21 membres : 11 élus et 10 salariés d'Offices de Tourisme. Parmi les missions de cette association figurent les formations à destination des salariés des OT, l'organisation des bourses d'échanges de documentation touristique, le classement des meublés de tourisme... Par sa présence au Conseil d'Administration, Le Président pourra être le relais de nos besoins et attentes en tant que « petite » structure touristique du département.

A noter : les dates des prochains Comités de Direction sont les suivantes :

- mercredi 27 septembre 2023 à 18h30
- mercredi 22 novembre 2023 à 18h30.

.....

Le Président remercie les membres présents et met fin à la séance à 20h30.